

Forfait Internet Everywhere

Récapitulatif contractuel

Aout 2026

Orange SA au capital de 10 640 226 396 €

111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux

RCS Nanterre 380 129 866

- Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services,
- comme l'exige le droit de l'UE.¹
- Il permet de comparer des offres de services.
- Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services et équipements

Le forfait Internet Everywhere est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux d'Orange 3G/ 3G+/ H+/ 4G/ 4G+ pour un usage depuis un équipement compatible.

Offres réservées aux clients résidant ou pouvant justifier d'un lien stable à la Réunion.

Ce forfait inclut les services suivants :

	Forfait internet Everywhere
Type de forfait	non bloqué
Appels/SMS/MMS	usages bloqués et non déblocables
Depuis Réunion, Mayotte, Zone Outremer, Métropole, et Europe	
Internet mobile	2Go, puis débit réduit

Zone Outremer : Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Guyane et Saint-Pierre et Miquelon.

Débits du service internet et voies de recours

3G, 3G+, H+, 4G, 4G+ sous réserve de disposer d'un mobile et forfait compatible.

Les débits affichés dépendent des zones de configuration réseau et de la potentielle agrégation de bandes de fréquences.

Plus d'information sur la couverture réseau sur <http://orange.re/couverture-mobile>

Technologie (accessible dans les villes déployées)	Débit maximum théorique en réception	Débit maximum théorique en émission
3G	Jusqu'à 14,4 Mbits/s	Jusqu'à 384 kbits/s
H+	Jusqu'à 21 Mbits/s	Jusqu'à 5,8 Mbits/s
4G	Jusqu'à 195 Mbits/s	Jusqu'à 65 Mbits/s
4G+	Jusqu'à 587 Mbits/s	Jusqu'à 65 Mbits/s

Prix

Tarif par mois

	Forfait internet Everywhere
Type de forfait	non bloqué
Tarif mensuel (avec ou sans engagement)	14.99€

Durée, renouvellement, résiliation

Durée d'engagement et renouvellement:

- Forfait sans nouvelle tablette ou clé : sans engagement
- Forfait avec nouvelle tablette ou clé : engagement 12 ou 24 mois

Votre contrat prend effet le jour de la mise en service de votre ligne. Une fois la période d'engagement terminée, tous les forfaits sont reconduits tacitement de manière mensuelle.

Résiliation

Le Client peut mettre fin au contrat d'abonnement en contactant son Service Clients. Le Client met également fin à son Contrat en faisant une demande de portabilité à un autre opérateur auprès duquel il souscrit un nouveau contrat. Entre la demande de résiliation et sa prise d'effet, le Client reste redevable des redevances mensuelles dues au titre du Contrat ainsi que des communications passées et des options souscrites.

Lorsque le Client résilie avant la fin de la période initiale, sauf motifs légitimes, les redevances mensuelles restant dues jusqu'à l'expiration de cette période deviennent immédiatement exigibles. Le client engagé sur 24 mois souhaitant résilier le

¹ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36).

contrat à compter de la fin du douzième mois sera redevable du paiement du quart du montant dû au titre de la fraction non échue de la période minimale d'exécution du contrat.

Caractéristiques à l'attention des utilisateurs finaux handicapés

Pour savoir si cette offre est bien adaptée à votre situation, des conseillers sont à votre disposition :

- dans nos boutiques Orange : <https://reunion.orange.fr/assistance/nous-contacter/#trouver-une-boutique>

Autres informations utiles

Orange vous accompagne :

- dans nos boutiques Orange : <https://reunion.orange.fr/assistance/nous-contacter/#trouver-une-boutique>
- par téléphone : en appelant le 3900 (Service gratuit + prix appel)
- par email : <https://reunion.orange.fr/assistance/nous-contacter/>